ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No Municipal 5224 rue Colisée, entre les rues Bellecastle et Dufossat.

Horace E. Upton vs Mme Fannie C. Bailey, épouse de James J. Bailey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 93,528 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, située dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 790, borné par l'avenue Tulane, (autrefois Commune) les rues Solomon, Ulloa et Hennessey, (autrefois Napoléon). Ladite portion de terre forme le coin des rues Ulloa et Hennessey et mesure environ deux cent quatre vingt-quatre pieds de face à la rue Hennessey sur cent cinquante-neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant composée des lots Nos Dix à Dix neuf, les deux inclusivement, que ladite Aztec Land Company a achetés de W. W. Wall, par acte sous seing privé reconnu le 19 août 1902 pardevant Jno G. Eustis, notaire.

Seconde: Tous les droits, titres, parts et intérêts des défendeurs dans et à un autre lot de terre dans les même district et îlet que le précédent, connu comme le lot original No Dix, formant le coin de l'Avenue Tulane et de la rue Hennessey, et mesurant trente-deux pieds, six pouces et deux lignes sur le lot de côté du numéro Neuf et ont soixante-quinze pieds de profondeur et de façade sur la rue Hennessey. Acquis par acte d'Auditeur le 1er juillet 1892, enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 148, folio 543.

Troisième—Quatre lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Tulane, les rues Ulloa, Solomon et Hennessey; lesdits lots étant désignés par les Nos Six Sept, Huit et Neuf dans l'îlet No 790, suivant les rôles d'assessement, et mesurant conformément lesdits rôles, chacun trente pieds de face à l'avenue Tulane sur une profondeur de cent vingt pieds.

Étant la même propriété que ledit Lewis & Compagnie acquirent de 13 juin 1906 de Mlle Ida Crespin, par acte passé pardevant George Montgomery, notaire, et enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 208, folio 766 et de Mlle Sophie Pauline Swage, par acte sous seing privé enregistré dans le Bureau des Transferts, livre 207, folio 771. Ensemble avec toutes les améliorations et bâtisses sur lesdits lots et portions de terre ci-dessus décrite et tous les droits et servitudes y appartenant ou y étant attachés.

Termes et conditions:

1. Au comptant pour payer le montant de la réclamation du demandeur, soit la somme de $12,500.00 avec intérêt au taux de 7 0|0 par an du 26 août 1907 jusqu'au parfait paiement, ainsi que les frais et dépens de poursuite et de vente, y compris les honoraires d'avocat, à raison de 5 0|0 du montant réclamé dans les procédures et les taxes (si elles sont dues) sur ladite propriété.

2. L'acquéreur, jusqu'à concurrence du montant de son enchère, devant assumer le paiement de cinq billets de $2,500 chacun, tous datés du 26 août 1907, payables respectivement 36-42-48-54 et 60 mois après ladite date, portant tous intérêt à raison de 7 0|0 par an de leur date jusqu'au paiement et garantis par hypothèque (concordant avec la réclamation du demandeur) sur ladite propriété, suivant l'acte passé pardevant George Montgomery, notaire, le 26 août 1907, enregistré dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse, dans le Livre 908, folio 152; l'acquéreur devant assumer toutes les obligations et stipulations contenues dans ledit acte hypothécaire garantissant le paiement desdits billets.

3. Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Dart, Kernan et Dart, avocats pour le demandeur.
13 mai—13 14 20 27—juin 2 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Premier District

Portant le No municipal 2629 rue Gasquet (maintenant avenue Cleveland), entre les rues Dorgenois et Broad.

Edwin F. Pitcher vs Charles Bedell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,133—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 581, borné par les rues Gasquet, Canal, Dorgenois et Broad. Lesdits lots sont désignés par les Nos huit et neuf, d'après le plan fait par H. Moelhausen, déposé en l'étude de B. Philips, notaire, lesquels terrains mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Gasquet sur cent cinquante pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Thompson B. Walker, avocat du demandeur.
29 avril—29—mai 6 13 20 27—juin 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Eugénie Crozat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 93,407—Division D—Attendu que Joseph Aramis Gonzales a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feue Eugénie Crozat, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Sidney F. Gautier, avocat. 19 mai—19 23 28

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Premier District,

Portant les Nos municipaux 1326 et 1328 avenue Tulane, entre les rues Franklin et Liberté.

Edouard R. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 93,281—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 16 juin 1910, à midi la propriété ci-après savoir:

Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré borné par les rues Commune, Gravier, Franklin et Liberté, et mesurant Trente-deux pieds plus ou moins de façade rue Commune sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes plus ou moins; ledit terrain forme tout le terrain désigné par le No Trois sur un plan de J. Community, voyer, le 11 mars 1836.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
McCloskey & Benedict, avocats du demandeur.
13mai—13 20 27—juin 2 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux portions de terre de valeur dans le Septième District,

Chacune mesurant 45 pieds de façade rue Nelson, sur 120 pieds de profondeur, dans le carré borné par les rues Mobile, Fern et Burgette.

Pierre Crabites vs Harry C. Deckbar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 93,041 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 16 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain terrain situé dans le Septième District de cette ville dans l'ancienne ville de Carrollton, carré No 347 (ancien plan No 140 a) borné par les rues Dixième (maintenant Mobile), Nouvelle (maintenant Nelson) Washington (maintenant Fern) et Burdette, laquelle portion de terre commence à l'intersection des rues Nelson et Burdette et mesure quarante-cinq pieds de façade rue Nelson, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles; laquelle portion de terre comprend tout le terrain vingt-quatre et une partie du terrain vingt-trois du plan du susdit carré No 347 annexé à un acte de vente de la Quedada Company Limited à Harry C. Deckbar devant Meyer Samuel Dreifus, notaire, le 3 août 1909.

2° Une portion de terre située dans le Septième District de cette ville, dans l'ancienne ville de Carrollton, carré No 347 (ancien plan No 140-a), borné par les rues Dixième, maintenant Mobile, Nouvelle, maintenant Nelson, Washington, maintenant Fern et Burdette, laquelle portion de terre commence à une distance de quarante cinq pieds du coin des rues Burdette et Nelson et mesure quarante-cinq pieds de face rue Nelson sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, laquelle portion se compose de tout le terrain 22 et d'une portion du terrain 23 d'après un arpentage dudit carré No 347 annexé à un acte de vente de la Quedada Company Limited à Harry C. Deckbar devant Meyer Samuel Dreifus, notaire, le 3 août 1909.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Hugh C. Cage, avocat du demandeur.
13mai—13 14 20 27—juin 2 10 13 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Quatrième District,

Formant le coin des rues Sud Franklin et Toledano, (Dans l'îlet borné par les rues Sud Liberté et Harmonie).

Rachel D. Moment vs le Révérend B. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 76,537 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Rachel D. Moment, défenderesse dans le rule en faveur du Révérend B. Brown, demandeur du rule, à H. B. McMurray, ancien shérif civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par lui à moi transféré, je procéderai à mesure à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits qui y appartient, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 209, borné par les rues Sud Franklin (ci-devant St-David), Toledano, Sud Liberté (ci-devant St-André) et Harmonie, laquelle portion de terre forme le coin des rues Sud Franklin et Toledano, et mesurant d'après le plan et certificat d'arpentage daté du 28 août 1883, signé par Albert G. Blanchard, député voyer, annexé à un acte passé le 17 août 1901, quarante pieds dix pouces de face rue Sud Franklin, une profondeur et façade rue Toledano de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme la propriété de Rachel D. Moment.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph J. Ritayik, avocat de la demanderesse de l'exécution.
7 mai—7 8 13 20 27—juin 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur extensive et attractive de résidence du Sixième District.

Portant le No municipal 1015 rue Eléonore.

Entre les rues Colisée et Chestnut, (îlet borné par l'avenue Nashville).

Crescent City Building and Loan Association vs Chas J. O'Shaughnessy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 93,210 — En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Nashville, les rues Colisée, Chestnut et Eleonore, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan privé annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, en date du 2 octobre 1891, et d'après lequel plan lesdits lots mesurent chacun (30) trente pieds de face à la rue Eleonore sur (120) cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedricks, avocat pour la demanderesse.
7 mai—7 13 20 27—juin 2 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Gidéon J. Prograis vs Edgar Pierre.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 43,660—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 31 mai 1910, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, une machine à coudre. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Sidney F. Gautier, avocat pour le demandeur. 20 mai—20 25 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 1419 avenue Henry Clay, entre les rues Pitt et Garfield.

Mutual Building and Homestead Association vs *John F. Toulmin.*

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,506. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, dépendances et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet Ne cinquante-cinq, Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Pitt, Garfield et Webster, désigné par la lettre S sur un certificat d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, député-voyer de ville, daté du 29 mars 1906, annexé à un acte passé pardevant C. G. Rebenstisch, notaire, daté du 21 avril 1906, d'après lequel plan ledit lot mesure cinquante pieds de face à l'avenue Henry Clay, cinquante pieds de largeur dans le fond, cent vingt-sept pieds trois pouces sur la ligne de côté vers la rue Pitt et cent vingt-six pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté vers la rue Garfield, et est composé de tout le lot original No six, une portion du fond du lot original No dix et la moitié du lot original No cinq le plus près de la rue Pitt et d'une faible partie du lot original No 7.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. Zach Spearing, avocat de la demanderesse.
27 mai—27—juin 2 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant les Nos municipaux 617 et 619 avenue Henry Clay, entre les rues Constance et Patton

John J. Baehr vs John L. Corr, et Dr J. H. Maloney, Intervenant.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,058—En vertu d'un writ de fieri facias contre John L. Corr à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le 6me District de cette ville, dans l'îlet No 23, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Constance, Webster et Patton, désigné par le No 5 et mesurant comme suit: Trente-deux pieds deux pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles et une largeur dans le fond de trente-deux pieds deux pouces et quatre lignes. Ensemble avec tout et singulier les bâtisses et améliorations, etc., sur ledit lot de terre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Zengel, Thomas & Suthen, avocats pour le demandeur.
6 mai—6 8 13 20 27—juin 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos Municipaux 612 et 614 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres (dans l'îlet borné par la rue Dumaine.)

John B. Paterno vs Demaniee Barrotta.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,199—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premier un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 49 borné par les rues St-Philippe, Chartres, Royale et Dumaine, désigné comme lot No 2 sur un plan dressé par Hedin, voyer, daté du 13me jour de février 1848, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville, ledit lot ayant en mesure américaine vingt-six pieds, un pouce, sept lignes de face à la rue St-Philippe, entre les rues Royale et Chartres, sur soixante quatre pieds, onze pouces, dix et demie lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse porte la No municipal 614 rue St-Philippe.

Deuxième—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le vieux No 34 (nouveau numéro 612 rue St-Philippe) et toutes les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet numéro 48, borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Royale et Chartres; le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté du 13 février 1848, et déposé parmi les registres de L. Hermann, ancien notaire en cette ville et mesurant en mesure américaine vingt-six pieds, un pouce et sept lignes de face à la rue St-Philippe, sur soixante-quatre pieds, onze pouces et dix lignes et demie entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Phil. J. Paterno, avocat pour le demandeur.
7 mai—7 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant les Nos municipaux 1304 et 1306 rue Clara, entre les rues Erato et Thalie.

(En l'îlet borné par la rue Magnolia).

Dryades Building and Loan Association vs John J. Lavier.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 93,229—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 416, borné par les rues Clara, Erato, Thalie et Magnolia, désigné par la lettre I sur un arpentage dressé par Hasam, député voyer de ville, daté du 25 mai 1908, une copie duquel est annexée à l'acte d'achat du demandeur dans cette affaire passé pardevant Harry L. Lecomte, Jr, notaire le 9 juin 1908, d'après lequel arpentage, ledit lot commence trente et un pieds onze pouces et trois lignes de la rue Erato et mesurant de là vers la rue Thalie trente un pieds dix pouces de face à la rue Clara, la même largeur dans le fond sur soixante qui-ze pieds onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Pierson, Walton & Pierson, avocat pour la demanderesse.
7 mai—7 13 20 27—juin 2 9

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 2212 rue Chartres, entre les rues Champs Elysées et Marigny.

French Market Homestead Association vs Joseph A. Schindler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 92,389—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 30 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant et de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Champs Elysées, Marigny et Decatur, désignés par les Nos cinq et six, sur un plan de Bougerol, du 8 avril 1824, déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, ancien notaire en cette ville. Lesdits lots mesurant chacun vingt et un pieds et cinq pouces de face à la rue de Chartres sur quatre-vingt-quinze pieds, onze pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
A. J. Peters, avocat pour la demanderesse.
27 mai—27—juin 2 10 17 24 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District,

Formant le coin des rues Piété et N. Roman, Dans l'îlet borné par les rues Louisa et Nord Derbigny.

Leopold Levy vs *Henry D. Corbin.*

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 93,496—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 30 juin 1910 à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains terrains avec tous les droits, passages, privilèges et ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situés dans le Troisième District de cette ville, carré vieux numéro 34, maintenant numéro 789, borné par les rues Louisa, Piété, Nord Derbigny (anciennement Prosper) et Nord Roman (anciennement Solidelle) désignés par les numéros treize et quatorze, et mesurant chacun trente-un pieds de façade rue Piété, par cent trois pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le terrain No 13 forme le coin des rues Piété et Nord Roman.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du montant de vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
G. M. Horner & U. Marinoni Jr, avocats du demandeur.
m27 mai—27—juin 2 10 17 24 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Portant les Nos municipaux 914 et 916 avenue Hagan, entre les rues Dumaine et St-Philippe, (carré borné par la rue Rendon).

William L. Weil vs Charles J. Stewart.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 93,272 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 732, borné par les rues Louisa, Claiborne, Piété et Derbigny, désigné par le No 2 du nouveau A, sur un certificat d'arpentage dressé par L. Daney, I. C., annexé à un inventaire pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903, ledit lot commence à une distance de soixante cinq pieds, deux pouces et cinq lignes de la rue Claiborne et mesurant de là trente-trois pieds de face à la rue Louisa sur cent dix-huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Joseph Lautenschlaeger, avocat pour la demanderesse.
6 mai—6 13 20 27—juin 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un carré de terre de valeur dans le Sixième District,

Borné par les rues Bordeaux, Upperline Dryades et Sud Rempart, les bâtisses portant les numéros municipaux 4813 et 4815 rue Dryades.

Auguste S. Laynaud vs François Gruss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 93,183 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 2 juin 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain carré de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme carré No 481 et borné par les rues Bordeaux, Upperline, Dryades, St Denis, maintenant Sud Rempart, lequel carré de terre mesure: trois cents pieds de façade rue Bordeaux, trois cent deux pieds six pouces de façade rue Upperline, soixante-quatorze pieds, huit pouces de façade rue St Denis, maintenant Sud Rempart, et cent quinze pieds, un pouce de façade rue Dryades.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Thompson B. Walker, avocat pour le demandeur.
29 av. 29—mai 6 13 20 27—juin 2

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.